



Le Canada dans l'économie mondiale

*Une stratégie pour mobiliser les forces
des provinces et des territoires et aider
le Canada à être plus concurrentiel dans
l'économie mondiale*



LE CONSEIL
DE LA FÉDÉRATION



Table des matières

| | |
|---|----|
| 1. Planification solide et axée sur l'avenir en matière de commerce et d'investissement | 5 |
| 2. Infrastructure et politique de portes d'entrée et corridors de commerce | 10 |
| 3. Augmentation de l'afflux de personnes et de talents | 13 |
| 4. Renforcement de la capacité et des connaissances internationales du Canada | 16 |





Le Canada dans l'économie mondiale

Les premiers ministres travaillent à tirer profit de la position concurrentielle avantageuse du Canada au sortir de la récession. Les provinces et les territoires sont partie intégrante de la présence, des activités et de l'image publique du Canada

sur la scène internationale et les premiers ministres sont déterminés à promouvoir les intérêts commerciaux ainsi que les intérêts mondiaux du Canada dans leurs activités internationales.

À cet égard, les provinces et les territoires amènent de nombreux atouts. En effet, les premiers ministres, les ministres, les fonctionnaires, les entreprises et les citoyens de toutes les provinces et de tous les territoires font partie de vastes réseaux mondiaux de décideurs, de chefs d'entreprise et d'innovateurs. Ces liens sont essentiels au développement de partenariats pour l'avenir. Les provinces et les territoires travaillent en étroite collaboration avec leurs communautés des affaires afin de les aider à se démarquer sur les marchés mondiaux et à établir des partenariats à l'étranger par des programmes de développement et d'appui aux activités commerciales, des bureaux à l'étranger et des missions commerciales internationales. Les provinces et les territoires ont également une solide expérience en matière de collaboration bilatérale ou multilatérale avec des gouvernements infranationaux ou nationaux ou avec des organismes internationaux.

La stratégie constitue l'exemple le plus récent du rôle actif que jouent les premiers ministres, à travers le Conseil de la fédération, pour promouvoir le Canada sur la scène internationale. Le Conseil de la fédération préconise un accès libre et équitable aux marchés internationaux et de meilleurs débouchés pour les produits et services canadiens. Les premiers ministres ont également travaillé à la conclusion de partenariats avec la National Governors' Association, avec le Council for the Australian Federation et par le biais de missions commerciales telles que celle entreprise par le Conseil de la fédération en Chine, en 2008.

Une collaboration continue entre les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral, pour développer une approche stratégique partagée en matière de commerce international, est essentielle. Les provinces et les territoires possèdent de nombreux atouts internationaux qui peuvent faciliter le développement du commerce et des réseaux d'investissement. Les provinces et les territoires ont également un rôle plus direct avec le gouvernement fédéral, dans la négociation des ententes internationales, notamment dans les négociations en cours entre le Canada et l'Union européenne en vue d'un accord économique et commercial global (AECG) où les provinces et territoires ont un rôle de premier plan, ainsi qu'en aidant le Canada à conclure l'Accord sur les marchés publics entre le Canada et les États Unis. Il s'agit là d'avancées positives qui renforcent la compétitivité économique du Canada dans le monde.



Les premiers ministres des provinces et des territoires comptent profiter de ces avancées en modernisant le processus de coopération intergouvernementale et en mettant en place des mécanismes qui renforceront la

voix de la fédération canadienne sur la scène internationale. Les premiers ministres se sont engagés à élaborer un cadre d'entente avec le gouvernement fédéral relative au rôle des provinces et des territoires dans la négociation des accords de commerce international qui touchent leurs domaines de compétence. Les possibilités d'une pleine participation des provinces et des territoires seraient décrites dans ce cadre qui prévoirait des dispositions relatives à leur participation à la négociation, à la mise en œuvre et à la gouvernance des accords internationaux de commerce, de même que les conditions de l'engagement provincial et territorial pour appuyer ces accords préalablement à leur signature.

Les provinces et les territoires sont prêts à continuer de travailler à créer un environnement qui facilite l'émergence de liens commerciaux et d'investissement partout dans le monde. Puisque les échanges commerciaux constituent une grande proportion du produit intérieur brut du Canada, le commerce et les investissements internationaux sont essentiels pour maintenir la croissance et la vitalité de l'économie canadienne. Le Canada a la chance de pouvoir

compter sur des relations solides avec des pays partout dans le monde, desquelles il peut tirer parti :

- Les États-Unis et le Canada, qui entretiennent des relations bilatérales parmi les plus solides du monde, ont négocié et à mis en œuvre de vastes accords commerciaux et intergouvernementaux pour faciliter la circulation des produits, des services, de l'investissement et des personnes. Le Canada et les États-Unis ont de nombreux secteurs hautement intégrés et chaque jour, plus de 1,3 milliard de dollars de biens traversent la frontière.

Les exportations du Canada aux États-Unis représentent environ le quart du PIB canadien. Les États-Unis reçoivent 75 % de nos exportations et fournissent plus de 50 % de nos importations. On estime qu'un emploi canadien sur sept est lié au commerce avec les États-Unis¹. Le flux des investissements directs entre les deux pays est également énorme. Les données sur les échanges commerciaux et les investissements directs n'arrivent toutefois pas à refléter le haut degré d'intégration des chaînes d'approvisionnement entre le Canada et les États-Unis. On estime que plus de la moitié des produits canadiens importés aux États-Unis sont des intrants intermédiaires utilisés par des entreprises américaines pour la production d'autres biens ou l'offre de services. Le Canada jouit également de relations de longue date avec le Mexique et avec des pays émergents à travers toutes les Amériques.

¹ *Par-delà la frontière : une vision commune de la sécurité et de la compétitivité à l'intérieur du périmètre*, gouvernement du Canada.



- Les Canadiens ont des liens historiques profonds avec l'Europe et les travaux fédéraux-provinciaux-territoriaux actuels en vue d'élaborer un accord économique et commercial global (AECG) Canada-Union européenne ouvrent la voie à des relations encore plus étendues à l'avenir. Un accord réussi serait le premier du genre, car il engloberait plus de secteurs qu'un accord de libre-échange traditionnel et pourrait améliorer grandement les relations commerciales.

À l'heure actuelle, l'UE constitue le plus grand marché unique au monde, avec un peu plus de 500 millions de consommateurs. Il s'agit également de la deuxième plus importante source d'investissement direct étranger (IDE) au Canada, avec des investissements totalisant 164 milliards de dollars à la fin de 2009. En 2009, le total des investissements directs du Canada dans l'UE s'établissait à 149 milliards de dollars. L'UE compte pour 25 % des IDE du Canada. Selon une étude conjointe menée par le Canada et l'UE, les retombées économiques positives d'une telle entente se chiffraient, d'ici 2014, à 12 milliards de dollars au Canada et à 18 milliards de dollars dans l'UE.

- Le Canada et l'Asie peuvent eux aussi compter sur des liens solides et en pleine croissance. Ces liens comprennent notamment des relations économiques qui

se reflètent dans le flux du commerce et des investissements et dans une infrastructure de portes d'entrée et corridors de commerce florissante et diversifiée reposant sur des aéroports, des ports et des réseaux de transport de classe mondiale permettant le transport des biens et des personnes vers les marchés asiatiques et à partir de ces marchés. Le Canada dispose enfin de liens solides entre les gens, grâce au nombre élevé d'étudiants, de travailleurs qualifiés et d'immigrants en provenance de l'Asie et grâce à sa population diversifiée, bien connectée au monde, dont un demi-million de Canadiens qui vivent, étudient ou travaillent en Asie.

Pour un pays dépendant du commerce et de l'investissement comme le Canada, l'Asie constitue une occasion en or d'améliorer sa prospérité future. On assiste présentement à un déplacement significatif du « centre de gravité économique » mondial. La Chine a supplanté le Japon au deuxième rang des économies les plus fortes du monde. Le Fonds monétaire international prévoit que d'ici cinq ans, la Chine pourrait supplanter les États-Unis en ce qui a trait à son pouvoir d'achat réel. Cette évolution économique s'explique par un changement des tendances de croissance démographique : alors que 17 % de la population mondiale habitait l'Europe et l'Amérique du Nord en 2000, on prévoit que ce pourcentage sera passé à seulement 13 % en 2050² en raison d'un ralentissement



2 Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), 2007. *État de la population mondiale 2007 : Libérer le potentiel de la croissance urbaine.*



de la croissance de la population et de son vieillissement. L'Asie devrait quant à elle connaître la plus forte croissance démographique, principalement en Chine, en Inde et en Asie du Sud-Est et constituer 60 % de la population mondiale d'ici 2050³.

Les exportations du Canada vers l'Asie ont atteint une valeur de 32 milliards de dollars (soit 10 % du total des exportations canadiennes) en 2010, une hausse de 141 % en 20 ans. Cette croissance est surtout attribuable aux exportations vers la Chine, dont la valeur est passée de 1,6 milliard de dollars en 1990 à 13 milliards en 2010. Ainsi, la Chine a supplanté le Japon en tant que principal marché d'exportation asiatique du Canada.

Le renforcement des liens de commerce et d'investissement entre le Canada et le reste du monde implique qu'il faudra relever des défis et saisir les occasions nouvelles. Nous devons profiter de nos portes d'entrée et corridors de commerce, de nos ressources naturelles abondantes, de nos produits manufacturés à valeur ajoutée et de notre vaste secteur des services pour renforcer nos relations avec les marchés mondiaux. Il faudra également que les ressources internationales de tous les gouvernements, des entreprises et des citoyens canadiens contribuent à relever ces défis. Pour y arriver, les premiers ministres ont élaboré une stratégie en quatre volets visant à mettre à profit les forces individuelles et collectives des provinces et des territoires pour aider à renforcer la position concurrentielle du Canada dans l'économie mondiale :

Exportation de marchandises canadiennes vers les marchés clés (valeur en millions de dollars et pourcentage de la valeur totale d'exportation)

| | 1990 | | 2000 | | 2010 | |
|------------------------------|-------------------|------|-------------------|------|-------------------|------|
| États-Unis | 105 453 \$ | 74 % | 334 146 \$ | 87 % | 279 504 \$ | 75 % |
| Union européenne | 12 427 \$ | 9 % | 18 762 \$ | 5 % | 32 399 \$ | 9 % |
| Asie | 14 992 \$ | 11 % | 20 264 \$ | 5 % | 36 136 \$ | 10 % |
| Autres | 8 850 \$ | 6 % | 12 507 \$ | 3 % | 26 186 \$ | 7 % |
| TOTAL (tous les pays) | 141 721 \$ | | 385 679 \$ | | 374 225 \$ | |

Source : Statistique Canada

³ Division de la population des Nations Unies, 2007. En ligne : <http://maps.grida.no/go/graphic/trends-in-population-developed-and-developing-countries-1750-2050-estimates-and-projections>



1. Planification solide et axée sur l'avenir en matière de commerce et d'investissement

Assurer une planification solide et axée sur l'avenir en matière de commerce et d'investissement qui tienne suffisamment compte des marchés, notamment des États-Unis, de l'UE et de l'Asie et des autres marchés en émergence.

Jusqu'à maintenant, le cadre de commerce et d'investissement du Canada est soutenu par deux piliers :

- un solide engagement envers les accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);
- l'Accord nord-américain de libre-échange entre le Canada, le Mexique et les États-Unis; au cours des 15 premières années de mise en œuvre de l'ALENA, le commerce entre les États-Unis et le Canada a pratiquement triplé, ce qui traduit concrètement les bénéfices qu'un accord global, fondé sur des règles précises peut générer pour des pays commerçants.

Les premiers ministres conviennent qu'il s'agit là d'éléments qui continueront à être essentiels pour la stratégie internationale de commerce et d'investissement du Canada. Toutefois, une stratégie plus énergique visant à élargir l'accès aux marchés grâce à un plus grand nombre d'accords bilatéraux et multilatéraux est nécessaire si le Canada veut demeurer concurrentiel.

Le Canada a réalisé certains progrès à cet égard :

- Le Canada et les États-Unis travaillent à l'élimination des barrières au commerce en Amérique du Nord. La Déclaration sur une vision commune de la sécurité et la compétitivité économique à l'intérieur du périmètre du premier ministre Harper et du président Obama, le 4 février 2011, constitue une avancée positive. Les provinces et les territoires jouent un rôle important dans les relations canado-américaines et dans les systèmes économiques et les régimes de réglementation qui les influencent. Les premiers ministres sont engagés à travailler en partenariat avec le gouvernement fédéral pour élaborer les recommandations du Groupe de travail par-delà la frontière et du Conseil de coopération en matière de réglementation afin qu'elles puissent être pleinement mises en œuvre.
- Les négociations entre le Canada et l'UE, si elles se concluent par une entente, ajouteraient un troisième pilier au cadre de commerce et d'investissement du Canada et seraient le signe d'une nouvelle approche pour les négociations commerciales du Canada. L'AECG, tel qu'envisagé, sera un accord de nouvelle génération traitant de questions qui relèvent de compétences exclusives ou partagées des provinces et des territoires.



Malgré ces progrès, le Canada n'a à ce jour conclu aucun accord bilatéral de libre-échange avec l'Asie. D'autres pays occidentaux, notamment les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ont quant à eux déjà amorcé et conclu

des négociations visant à ouvrir de nouveaux débouchés commerciaux en Asie. Comme partout ailleurs, les pays asiatiques sont de plus en plus ouverts à l'établissement

et à l'amélioration de relations commerciales et d'investissements visant à améliorer leur niveau de vie.

Des accords visant à libéraliser le commerce et les investissements avec l'Asie constituent le quatrième pilier, essentiel, mais manquant, dans le cadre de commerce et d'investissement du Canada. Le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires doivent se doter d'un nouveau plan ambitieux de libéralisation du commerce et des investissements afin de corriger cette situation et de guider les démarches du Canada envers les pays d'Asie.

Accords commerciaux avec l'Asie

| | |
|------------------|---|
| Canada | Aucun accord conclu; Trois accords en négociation : Inde, Corée et Singapour (+ étude conjointe avec le Japon) |
| Australie | Quatre accords conclus : ANASE/Nouvelle-Zélande, Singapour, Thaïlande et Nouvelle-Zélande Huit accords en négociation : Chine, Conseil de coopération du Golfe, Indonésie, Japon, Corée, Malaisie, îles du Pacifique et Partenariat transpacifique |
| Nouvelle-Zélande | Huit accords conclus : ANASE/Australie, Australie, Thaïlande, Singapour, Partenariat transpacifique, Malaisie, Chine et Hong Kong Quatre accords en négociation : Conseil de coopération du Golfe, Corée, Inde et Russie/Bélarus (+ groupe de travail avec le Japon) |
| Union européenne | Un accord conclu : Corée Quatre accords en négociation : Corée (accord signé, mais non encore ratifié), ANASE, Conseil de coopération du Golfe et Singapour |
| États-Unis | Quatre accords conclus : Australie, Bahreïn, Oman, Singapour Deux accords en négociation : Partenariat transpacifique, Corée (accord signé, mais non encore ratifié) |



Le gouvernement fédéral a amorcé des négociations avec plusieurs pays asiatiques :

- La négociation, récemment initiée, d'un accord de partenariat économique global entre l'Inde et le Canada, représente une occasion unique pour les deux pays. L'Inde jouit de l'une des économies dont la croissance est la plus rapide et devrait occuper le troisième rang mondial d'ici 2050. L'Inde doit éduquer et nourrir une population en croissance et la progression rapide de son industrialisation, la hausse de son revenu par habitant, son apport de services et des hautes technologies et les besoins en infrastructures, en énergie et en minéraux qui s'y rattachent ouvrent la voie à des possibilités sans précédent pour les entreprises canadiennes.
- Le Canada a entrepris des négociations avec Singapour et la Corée, mais celles-ci se sont malheureusement enlisées. La conclusion de ces négociations, de manière équitable et équilibrée, est particulièrement importante, puisque les États-Unis et d'autres pays ont déjà signé des accords avec ces marchés.

- L'engagement conjoint du Canada et du Japon à explorer les avantages d'un accord de partenariat économique s'annonce prometteur et démontre que ces pays reconnaissent l'importance d'exploiter le plein potentiel de leurs relations. Le Japon, troisième économie mondiale, constitue pour le Canada la principale source d'investissement en provenance d'Asie. Il s'agit également de notre quatrième marché d'exportation en importance, avec plus de 9 milliards de dollars en 2010, une augmentation de plus de 10 % par rapport à l'année précédente⁴.

Aucune stratégie de commerce et d'investissement visant l'Asie ne serait complète sans une approche visant la Chine. En s'appuyant sur les travaux du Comité mixte sur l'économie et le commerce du Canada et de la Chine, le Canada doit élaborer une stratégie de commerce et d'investissement ambitieuse concernant la Chine, qui identifiera les possibilités et les défis stratégiques.



⁴ Étude conjointe Canada-Japon en vue d'un accord de partenariat économique, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada.



Le gouvernement fédéral doit également saisir les occasions de participer aux initiatives multilatérales de libre-échange Asie-Pacifique. Par exemple, les négociations visant un Partenariat transpacifique (PTP) comprennent actuellement

Brunei, le Chili, la Nouvelle-Zélande et Singapour. Les États-Unis, l'Australie, la Malaisie, le Pérou et le Vietnam sont en discussions afin d'y prendre part. Le Japon est également intéressé. Un éventuel PTP pourrait ouvrir la voie à une vaste et puissante zone transpacifique de libre-échange.

Bien que l'Asie, les États-Unis et l'Union européenne constituent, en raison de leurs économies fortes, des marchés de première importance pour les intérêts commerciaux internationaux des provinces et des territoires, il existe plusieurs autres régions où les premiers ministres et leurs gouvernements travaillent activement à promouvoir les intérêts du Canada. Parmi celles-ci se trouvent des régions où

des accords de libre-échange pourraient être conclus; c'est notamment le cas du C-4 d'Amérique centrale (Honduras, El Salvador, Guatemala, Nicaragua) et du Mercosur, le plus important territoire de libre-échange de toute l'Amérique du Sud.

Afin d'assurer une planification solide et axée sur l'avenir en matière de commerce et d'investissements, les premiers ministres ont convenu de :

- construire sur la base des relations commerciales et économiques déjà bien établies avec les États-Unis par des activités continues de promotion du commerce et de nos intérêts;
- continuer de collaborer avec le gouvernement fédéral pour conclure, d'ici 2012, un ambitieux accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne afin de renforcer les liens étroits qui existent entre le Canada et l'Europe;





- ajouter le pilier essentiel qui manque au cadre de commerce et d'investissements du Canada en continuant à tisser des liens avec les marchés asiatiques en expansion, notamment :
 - en pressant le gouvernement fédéral d'élaborer une stratégie commerciale et économique ambitieuse qui cible la Chine dans le cadre d'un plan global de libéralisation du commerce et des investissements en Asie;
 - en demandant au gouvernement fédéral d'améliorer l'accès des biens et services et des citoyens canadiens aux marchés prioritaires notamment par :
 - la poursuite d'ambitieuses négociations pour conclure un accord de partenariat économique global avec l'Inde d'ici 2013;
 - la mise en place des premiers accords commerciaux du Canada en Asie en concluant de manière satisfaisante les négociations amorcées avec la Corée et Singapour;
 - le lancement des négociations en vue d'un accord de partenariat économique avec le Japon, dès que l'étude conjointe présentement en cours sera terminée;
 - l'élaboration de stratégies pour renforcer les liens entre le Canada et d'autres marchés asiatiques prioritaires incluant le Partenariat transpacifique et les pays membres de l'ANASE.
- initier des relations entre le Canada et les marchés émergents en vue de renforcer les chaînes d'approvisionnement des produits à valeur ajoutée et de favoriser la recherche et l'innovation;
- presser le gouvernement fédéral de conclure un accord de libre-échange avec les pays du C-4 en Amérique centrale et d'élaborer des stratégies pour améliorer les relations commerciales du Canada avec le Mercosur.



2. Infrastructure et politique de portes d'entrée et corridors de commerce

Maintenir et élaborer les politiques relatives aux infrastructures matérielles et aux portes d'entrée et corridors de commerce pour accommoder et encourager la circulation des personnes, des services et de biens.

Il faut agir afin de faire en sorte que les réseaux de transport du Canada soient l'option la plus concurrentielle pour les clients, tant canadiens qu'étrangers. Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral de s'allier aux provinces et aux territoires pour maintenir et créer les infrastructures essentielles des portes d'entrée et des corridors de commerce.

Il est essentiel d'élaborer rapidement les politiques et les infrastructures matérielles stratégiques nécessaires pour faciliter le commerce si le Canada doit concurrencer efficacement en Asie et dans d'autres marchés internationaux. Il faudra notamment appuyer et encourager l'investissement privé dans la mise sur pied de projets d'infrastructure et de transport qui mettent l'accent sur nos avantages concurrentiels tels que l'agriculture, les ressources naturelles et les produits manufacturiers à valeur élevée.

Les relations de financement à long terme avec les provinces et les territoires en vue d'améliorer la circulation des biens et des personnes grâce à des portes d'entrée

et corridors commerciaux stratégiques sont essentielles pour assurer le fonctionnement harmonieux des chaînes d'approvisionnement dans le monde et pour les investissements et les emplois au Canada. Les premiers ministres conviennent que travailler avec le gouvernement fédéral à la mise sur pied d'un plan de financement à long terme pour l'infrastructure stratégique pour la réussite de Chantiers Canada constitue une première étape importante.

Les premiers ministres anticipent de travailler avec le gouvernement fédéral à l'examen des politiques et les programmes relatifs aux zones franches auquel il s'est engagé. Les premiers ministres pressent le gouvernement fédéral de travailler en collaboration avec les provinces et les territoires à examiner les possibilités que présentent les zones franches pour l'amélioration de la compétitivité du Canada.

Transport aérien

Le transport aérien constitue un important facteur de croissance économique, au Canada comme dans le monde entier. Les politiques fédérales relatives à l'accès international par voie aérienne, aux redevances et aux taxes aériennes de même qu'aux loyers des aéroports ont toutefois contribué à créer un désavantage concurrentiel pour les portes d'entrée et les corridors de commerce du Canada, entraînant ainsi des répercussions négatives sur l'économie canadienne.



Le Canada a conclu des accords « ciel ouvert » avec tout au plus douze pays, dont les États-Unis. En comparaison, les États-Unis ont ratifié de tels accords avec plus de 100 pays. Certes, l'accord conclu en 2009 avec la Corée du Sud constitue une percée importante, mais il n'en demeure pas moins le seul accord « ciel ouvert » entre le Canada et un pays asiatique. Cette situation nuit à la capacité concurrentielle de nos aéroports et à leur chance de devenir des portes d'accès à l'Asie, en plus d'augmenter le coût des voyages pour les Canadiens.

Selon une analyse réalisée par le quotidien *The Globe and Mail*⁵, un nombre record de Canadiens, soit 2,3 millions de voyageurs, ont dû choisir en 2009, pour leurs départs ou leurs arrivées, des aéroports situés aux États-Unis plutôt que des aéroports canadiens. Le prix élevé des billets d'avion au Canada contribue à l'exode des passagers vers les aéroports américains et mine la position concurrentielle des portes d'entrées aériennes du Canada et entraîne des pertes économiques d'au moins 1 milliard de dollars.

Cet enjeu va bien au-delà des seules compagnies aériennes canadiennes. Il touche également les intérêts économiques globaux du Canada et sa réputation de pays commerçant. Le gouvernement fédéral doit tout simplement repenser sa politique aérienne internationale. Il doit travailler avec les provinces et les territoires pour faciliter la mise en place de nouveaux services aériens aux portes d'entrée canadiennes

en négociant des accords de libéralisation des services aériens avec les pays prioritaires, hausser les limitations à la fréquence sur les corridors de vol existants ainsi que pour les destinations qui ne peuvent pas être desservies en vertu des accords actuels et rationaliser les taxes directes et indirectes qui font augmenter le coût du transport aérien au Canada par rapport à ses concurrents.

Frontière canado-américaine

D'importantes mesures visant à accroître la sécurité obligent les voyageurs et les exportateurs à fournir davantage de renseignements et de documentation, et à se soumettre à des inspections plus poussées qu'auparavant. Ces mesures nuisent à l'efficacité du commerce et aux déplacements entre les deux pays.

Des initiatives ont été mises en œuvre avec succès pour faciliter le passage de la frontière canado-américaine pour les voyageurs. Le programme de prédédouanement des voyageurs en direction des États-Unis par voie aérienne, très efficace, est en place depuis plus de 50 ans, et la mise en place du programme NEXUS permet de faciliter le passage aux grands voyageurs. Le permis de conduire Plus et la carte d'identité Plus, là où ceux-ci sont disponibles, offrent également une alternative sécuritaire pour l'identification aux points de passage terrestres et maritimes.

⁵ *An Ominous Flight Pattern: Canadians Opting for US Airports*, *The Globe and Mail*, 26 novembre 2010.



Il reste toutefois beaucoup à faire. Plusieurs initiatives pratiques pourraient être rapidement mises en œuvre, grâce aux activités du Groupe de travail par-delà la frontière et du Conseil de coopération en matière de réglementation, en vue d'accroître l'efficacité de la frontière et de favoriser les échanges commerciaux avec les États-Unis. Voici quelques exemples d'initiatives :

- promotion et amélioration des programmes pour les voyageurs et les exportateurs dignes de confiance;
- hausse des investissements dans des installations d'inspection à la frontière conjointes ou partagées et reconnaissance mutuelle des procédures d'inspections, ce qui permettrait d'éviter le doublement des inspections;
- élaboration de programmes de prédédouanement et de préinspection des biens;
- recours à des solutions technologiques plus intelligentes (par exemple, installation de systèmes d'identification par radiofréquence sur les voies de sortie et normalisation des outils technologiques de mesure en temps réel des temps d'attente);
- mise en place d'un effectif suffisant dans les postes transfrontaliers, surtout durant les périodes d'achalandage;
- harmonisation et uniformisation accrues, au besoin, des règlements et des normes relatives aux produits, incluant les produits alimentaires et agricoles, lorsque des différences entravent le commerce transfrontalier;
- réduction des limites relatives à la taille et aux poids des expéditions par camion pour réduire les obstacles à la circulation des produits aux frontières;
- élimination des frais d'inspection à la frontière (par exemple du financement permanent des opérations de dédouanement des passagers du service ferroviaire quotidien d'Amtrak entre le Canada et les États-Unis);
- réduction des tracasseries administratives et des obstacles à l'obtention de visas relatifs à la circulation entre les deux pays de professionnels qui s'installent temporairement au Canada ou aux États-Unis, conformément aux règles de l'ALÉNA;
- reconnaissance du permis de conduire PLUS et de la carte d'identité PLUS pour les voyages aériens dans le périmètre canado-américain.

Plusieurs de ces initiatives pourraient également aider à accroître l'afflux de personnes et de talents, la composante suivante de la stratégie.



3. Augmentation de l'afflux de personnes et de talents

Faciliter le déplacement des personnes – y compris les touristes, les immigrants, les étudiants étrangers et les gens d'affaires – et exploiter le potentiel que présentent les Canadiens ouverts sur le monde et les liens qu'ils

peuvent établir entre le Canada et l'étranger.

La société multiculturelle abondamment diversifiée du Canada constitue un avantage concurrentiel de taille sur le marché international. Les provinces et les territoires jouent un rôle important dans l'immigration, les services d'établissement et l'éducation internationale, et ils sont bien placés pour veiller à ce que le Canada tire le maximum de ces avantages.

Tel que mentionné précédemment, l'amélioration de l'efficacité de la frontière entre le Canada et les États-Unis et la facilitation du commerce et des déplacements entre les deux pays sont essentielles à l'augmentation de l'afflux de personnes et de talents.

Immigration

Un partenariat efficace entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux est nécessaire à l'intégration efficace des immigrants et à l'harmonisation des programmes d'immigration aux besoins économiques variés du Canada.

Les provinces et les territoires sont les mieux placés pour évaluer les besoins de leurs communautés et de leurs économies régionales. Un partenariat efficace avec le gouvernement fédéral se doit donc d'être souple, flexible et adaptable aux besoins locaux, à ceux du marché du travail et aux pressions démographiques.

Une augmentation du niveau d'immigration à compter de 2012 permettrait d'adoucir les nombreuses contraintes dans tout le système d'immigration. La hausse de l'immigration économique est particulièrement essentielle à la création de programmes d'immigration souples, adaptés et efficaces.

La concertation dans la sélection et l'établissement des niveaux généraux d'immigration économique visant les travailleurs qualifiés est essentielle pour assurer l'intégration des nouveaux arrivants talentueux, ainsi que la croissance économique. Le Programme de candidats des provinces, la catégorie fédérale des travailleurs qualifiés et la catégorie de l'expérience canadienne sont des initiatives de première importance pour atteindre cet objectif. Les provinces et les territoires demandent à traiter d'égal à égal avec le



gouvernement fédéral et lui demandent d'éliminer les plafonds arbitraires de candidatures et de fixer conjointement les niveaux généraux d'immigration qui favoriseront la croissance économique.

Les provinces et territoires sont également les plus aptes à harmoniser les services d'établissement et d'intégration avec les autres services provinciaux et territoriaux, entre autres l'éducation, les soins de santé, les services sociaux et les services liés au marché du travail, qui permettent aux nouveaux arrivants de s'intégrer à leur communauté et de prospérer dans l'économie régionale. Les provinces et les territoires doivent donc pouvoir jouer un rôle de premier plan dans la gestion des programmes d'établissement et d'intégration financés par le gouvernement fédéral. Plusieurs premiers ministres ont manifesté leur intérêt à s'inspirer du succès des modèles décentralisés du Québec, de la Colombie-Britannique et du Manitoba.

Le Québec est déjà responsable de la sélection des immigrants et des services d'intégration des immigrants au Québec en vertu de l'Accord Canada-Québec.

Éducation internationale

L'éducation internationale est essentielle au développement du capital humain et du capital d'investissement dont le Canada a besoin pour accroître ses économies fondées sur le savoir et l'innovation, et pour remédier à la pénurie de travailleurs qualifiés et aux problèmes démographiques. L'éducation internationale est un important secteur d'exportation de services pour le Canada. Le renforcement du rôle du Canada en tant que destination pour les études supérieures permet aussi d'établir des relations solides et durables entre le Canada et les autres cultures du monde.

Parts de marché dans le secteur tertiaire du recrutement d'étudiants étrangers, 2007

| | |
|------------------|--------------|
| États-Unis | 19,7 % |
| Royaume-Uni | 11,6 % |
| Allemagne | 8,6 % |
| France | 8,2 % |
| Australie | 7,0 % |
| Canada | 4,4 % |
| Japon | 4,2 % |
| Nouvelle-Zélande | 2,1 % |

Source : Illuminate Consulting Group. « Pratiques exemplaires pour la promotion des services canadiens d'éducation », 30 septembre 2009, p. 38.



Conçu pour compléter les activités existantes des provinces et des territoires, le Plan d'action pour la promotion de l'éducation internationale, appuyé par les premiers ministres, cible les mesures supplémentaires qu'ils pourront prendre afin de mettre en œuvre des politiques et des programmes d'éducation qui attireront un nombre accru d'étudiants internationaux et qui les inciteront à rester au pays. Le Plan permettra également de doter les jeunes Canadiens de l'expérience et des connaissances internationales dont ils ont besoin pour prospérer dans une économie mondiale où tous les pays sont interreliés.

Le Plan cible cinq objectifs principaux :

- améliorer la compétitivité du Canada sur le marché international grâce à la promotion de la marque Education in/au Canada et à la création d'une image de marque globale qui reflète la valeur des possibilités d'éducation au Canada;
- augmenter l'efficacité et la transparence des processus par lesquels les étudiants étrangers obtiennent les autorisations nécessaires pour voyager et étudier au Canada, et pour y demeurer une fois leur diplôme obtenu;

- protéger et rehausser la réputation du Canada comme fournisseur de services d'éducation de qualité supérieure;
- fournir les données et l'information dont les fournisseurs de services d'éducation ont besoin pour satisfaire les besoins des clients, pour s'adapter à l'évolution du marché et pour recruter et diplômer avec succès un nombre accru d'étudiants internationaux;
- augmenter les possibilités d'étude à l'étranger pour les étudiants canadiens, selon les besoins de chaque province et de chaque territoire.





4. Renforcement de la capacité et des connaissances internationales du Canada

Construire et approfondir les relations productives entre le Canada et ses partenaires commerciaux en améliorant nos connaissances des cultures, des économies et des réseaux mondiaux – et mieux promouvoir le Canada auprès de la communauté internationale.

Les solides bases économiques du Canada, ses richesses naturelles, son capital humain et ses relations internationales constituent d'immenses atouts pouvant être mis à contribution pour faire du Canada un joueur plus novateur, dynamique et concurrentiel sur la scène économique mondiale. La transformation de ces atouts en facteurs d'influence et de capacité sur la scène mondiale exige un leadership solide et coordonné de la part de tous les gouvernements au Canada, de même qu'un engagement à aider leurs entreprises et leurs citoyens à tirer profit des possibilités sur la scène internationale.

Les premiers ministres ont convenu de :

- continuer de travailler avec les entreprises et les organismes de leur province ou territoire en vue de les aider à se démarquer de leurs concurrents sur les marchés internationaux et à établir des partenariats à l'étranger;
- offrir plus de possibilités d'études à l'étranger aux étudiants canadiens, et permettre à plus de jeunes Canadiens de s'ouvrir sur le reste du monde;
- demander au gouvernement fédéral d'ajouter d'autres pays au Programme vacances-travail, ce qui donnerait l'occasion à plus de jeunes Canadiens de vivre et d'acquérir une expérience de travail à l'étranger;
- renforcer la capacité des fonctionnaires provinciaux et territoriaux à prendre part aux relations internationales et à exploiter les possibilités offertes par une économie mondiale de plus en plus ouverte et intégrée;
- tirer parti des contacts et des relations du Canada partout dans le monde, notamment en coopérant au réseautage des Canadiens à l'étranger;



- encourager les Canadiens à prendre part à des initiatives telles que le « Dialogue canadien sur l'Asie » de la Fondation Asie-Pacifique, qui visent à aider les Canadiens à mieux comprendre l'importance de l'Asie pour le Canada.

Les réseaux internationaux les plus importants du Canada sont ceux qui ont été tissés par les entreprises canadiennes, les néo-canadiens, les autres citoyens ouverts sur le monde et les établissements d'études postsecondaires et de recherche. Ces réseaux sont parmi les outils les plus efficaces d'accroissement de l'influence et du caractère concurrentiel du Canada à l'échelle mondiale, et les premiers ministres appuient plusieurs moyens d'en tirer parti :

- miser sur les forums qui unissent les régions et aident à approfondir leurs liens. Par exemple, lors du récent Forum Canada-UE sur l'innovation, la collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et l'Union européenne a été citée comme étant une pierre angulaire de la coopération internationale en matière de recherche et d'innovation.
- inciter les Canadiens à participer pleinement au développement de relations internationales. Les premiers ministres saluent les efforts de la Fondation Asie-Pacifique qui, grâce au « Dialogue canadien sur l'Asie », encourage chez les Canadiens la réflexion, le dialogue et l'action relativement à des questions canado-asiatiques, et encourageant la mise sur pied d'autres initiatives de ce genre.
- veiller à ce que les jeunes Canadiens aient la connaissance du monde, les compétences linguistiques et interculturelles et l'expérience internationale dont ils ont besoin pour réussir dans un monde interconnecté. L'ajout d'autres pays au Programme vacances-travail, surtout de pays asiatiques, donnerait l'occasion à plus de jeunes Canadiens de vivre et d'acquérir une expérience de travail à l'étranger. L'Office franco-québécois pour la Jeunesse, qui est à l'origine de 4 000 séjours à l'étranger chaque année et d'un total de 115 000 séjours depuis 1968, fait également figure de modèle pour de futurs efforts.



En plus des milliers d'étudiants qui voyagent et étudient à l'étranger chaque année, environ 2,8 millions de Canadiens, à la fois natifs de l'étranger et du Canada, vivent actuellement hors du pays⁶. L'Asie accueille le deuxième groupe en importance de Canadiens vivant à l'étranger –

soit l'équivalent de presque la moitié du million d'expatriés qui habitent aux États-Unis – notamment à Hong Kong, en Chine continentale et à Taiwan.

Cette « diaspora canadienne » constitue une ressource énorme et largement inexploitée. Les premiers ministres saluent les efforts initiaux du gouvernement fédéral en vue de mobiliser, aux États-Unis, la plus grande population de Canadiens à l'étranger grâce à l'initiative *Lien Canada*.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont des réseaux variés et complémentaires s'étendant à travers le monde, et les premiers ministres appuient les mesures visant à mettre pleinement ces forces à profit :

- Le gouvernement fédéral devrait encourager activement les provinces et les territoires à cerner, au sein du gouvernement et des entreprises, les participants potentiels aux programmes de voyages d'études canadiens.
- Un soutien additionnel aux délégations commerciales canadiennes dans des régions précises contribuerait au renforcement des capacités du Canada et permettrait l'utilisation optimale du réseau diplomatique et commercial du Canada, qui s'étend d'un bout à l'autre du monde.

6 FONDATION ASIE PACIFIQUE, « Canadiens à l'étranger », [en ligne] [www.asiapacific.ca/fr/research-report/sommaire-canadiens-letranger-lactif-mondial-du-canada-0; www.asiapacific.ca/sites/default/files/filefield/canadians_abroad_french_exec_sum.pdf]



LE CONSEIL
DE LA FÉDÉRATION

Secrétariat du Conseil de la fédération
360, rue Albert, bureau 630 Ottawa (Ontario) K1R 7X7
www.conseildelafederation.ca

Quelques-unes des images utilisées dans ce rapport sont
de la gracieuseté du gouvernement de la Colombie-Britannique.